



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/147**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 36**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 29 novembre 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2019**

**Le 9 décembre de l'année deux mille dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	A	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E	M. DANNE	CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme FOURNIER
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	A	
ROUSSELOT Nathalie	A		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	A		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/147

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaire de la fonction publique territoriale,
- Vu** le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
- Vu** le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Vu** le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ,
- Vu** le décret n°2012-924 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ,
- Vu** le décret n°2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres ingénieurs territoriaux,
- Vu** la consultation du comité technique lors de sa séance du 28 novembre 2019,

## **EXPOSE**

Monsieur le Président propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de communes de Montesquieu en créant des emplois suite à une promotion interne (réussite à examen professionnel avec promotion interne) et de préciser que pour cette promotion, les fonctions de ce grade dans un nouveau cadre d'emplois sont différentes et qu'une nouvelle définition des fonctions des agents est nécessaire, ainsi que des emplois suite à différents recrutements ( grade différent de l'agent en mobilité).

La création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe affecté au service environnement suite à une mobilité (recrutement sur un grade différent suite à entretiens de recrutement) ou pour assurer la continuité du service et celle d'un emploi d'attaché, chef de service urbanisme.

Les suppressions d'emplois sont la suite de titularisation d'agents détachés pour stage

### **Promotion interne :**

#### **- Création d'un emploi d'ingénieur**

Cette ouverture de poste est destinée à nommer le responsable du service développement durable suite à la réussite à un examen professionnel et à l'inscription sur la liste d'aptitude par la voie de la promotion interne établie par le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde pour l'année 2019.

### **Suppression d'emplois et créations :**

#### **- Suppression d'un emploi de rédacteur principal de 2ème classe et création d'un emploi de rédacteur principal de 1ère classe**

Suite à un départ d'un agent en mobilité et à la procédure de recrutement, le choix s'est porté sur un agent du grade de rédacteur principal de 1ère classe.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/147

## OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### **- Suppression de deux emplois d'adjoint technique et création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe**

Il s'agit de supprimer deux emplois d'adjoint technique suite à une titularisation après détachement sur le grade de technicien et d'adjoint technique principal de 2ème classe et de créer un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à une mobilité externe.

### **- Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un emploi de technicien**

Il s'agit d'assurer la continuité de la restauration au sein de la crèche de Castres «Maison de la petite enfance».

Le contrat de l'agent en fonction ne pouvant être renouvelé sur ce grade.

### **Création**

#### **- Création d'un emploi d'attaché**

Au sein du pôle aménagement et développement et rattaché à la direction générale des services et en particulier de la directrice générale des services en charge de ce pôle, la Communauté de Communes de Montesquieu recrute son chef de service urbanisme.

##### **• Missions :**

- Construction et animation d'une politique d'urbanisme réglementaire et d'aménagement de la Communauté de Communes de Montesquieu.

- Par vos fonctions transversales, disposer d'une forte capacité d'écoute qui vous amène à être réactif. Autonome dans l'organisation de votre travail, vous êtes apte à former et informer les agents placés sous votre autorité (4 agents), ainsi que les services.

Suivre le schéma de cohérence territoriale

Suivre les PLU communaux et accompagnement avec le PLUI

Participer à l'animation du réseau d'acteurs territoriaux de l'urbanisme

Animer et mettre en œuvre du Programme Local de l'Habitat

Définir la politique des déplacements

Animer et gérer une équipe

Animer les commissions urbanisme

Conseiller sur l'élaboration de documents de planification (SCOT, PLUI, PLU) et supra intercommunaux

Gérer des projets de développement urbain et d'aménagement

Effectuer de la veille juridique

Superviser le service ADS

##### **• Compétences et expériences recherchées :**

Gestion budgétaire: élaboration, validation et suivi

Recherche, demande et suivi de subventions

Pilotage d'études

Promotion et formation autour des missions du service

Développement et animation partenarial

Animation de réunions d'élus

Management de service

##### **• Activités complémentaires :**

Connaître le code de l'urbanisme



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/147**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Connaître la politique de l'habitat et la politique foncière  
Connaître les marchés publics  
Savoir élaborer un PLU  
Manager/piloter des projets  
Analyser les évolutions socio-économiques d'un territoire  
Connaissance en matière de déplacement  
Veiller au respect et à l'intégration de la charte paysagère  
Compétence en planification  
Savoir participer à la définition et la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement  
Gérer les projets  
Elaborer et suivre des budgets  
Organisation d'échanges avec les représentants des communes  
Traduction des politiques intercommunales dans les PLU communaux  
Suivi des enjeux de déplacement sur le territoire  
Représentation des communes  
Organisation et animation d'une méthodologie autour du rôle et de la participation de la CCM aux PLU communaux et au PLUI  
Conduite et mise en oeuvre du programme local de l'habitat, mise en place de tableaux de bord de suivi pour l'évaluation du PLH  
Animation de commissions  
Suivi de la mise en oeuvre du SDIC  
Savoir manager une équipe  
Autonomie, Disponibilité, Organisation, Rigueur, Efficacité, Qualités relationnelles, Synthétique, Transversalité

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel de droit public recruté par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, si aucune candidature d'agent titulaire ne correspond aux besoins de la Communauté de communes de Montesquieu ; à cet effet, le niveau de recrutement de l'agent devra correspondre aux conditions d'accès au concours externe d'attaché et la rémunération de l'agent sera déterminée par rapport au grade des attachés indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale et la catégorie hiérarchique des fonctions exercées.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/147**

**OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Ingénieur	1	Technique	A	35/35ème	Promotion interne
Rédacteur principal de 1ère classe	1	Administrative	B	35/35ème	Mutation
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	Technique	C	35/35ème	Mutation
Technicien principal de 2ème classe	1	Technique	B	35/35ème	Recrutement

- Décide de la création des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Attaché	1	Administrative	A	35/35ème	Recrutement

- Décide la suppression des emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

GRADE	NOMBRE	FILIÈRE	CATÉGORIE	QUOTITÉ	MOTIF
Rédacteur principal de 2ème classe	1	Administrative	B	35/35ème	Recrutement sur autre grade
Adjoint technique	2	Technique	C	35/35ème	Titularisation suite à détachement
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Administrative	C	35/35ème	Recrutement sur autre grade
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	Technique	C	35/35ème	Recrutement sur autre grade

- Autorise Monsieur le Président à pourvoir les emplois prévus ci-dessus et l'habiliter à effectuer les démarches nécessaires et signer les pièces correspondantes,
- Dit que l'emploi de chef de service urbanisme (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du grade d'attaché, si aucune des candidatures ne correspondaient aux besoins de la Communauté de Communes de Montesquieu,
- Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 9 décembre 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*


